



Paroisse
Notre-Dame de Vie
Le Cœnnet Mougins

DIMANCHE 26 AOÛT 2018
21^{ème} DIMANCHE
DU TEMPS ORDINAIRE
Année Liturgique B

Tél. 04 93 45 13 87 **Mail :** notredamedevie@free.fr

Site : www.paroissenotredamedevie.fr

Rester ou Partir, telle est la question qui se pose!

La Parole de Dieu de ce 21^{ème} Dimanche du Temps Ordinaire remue notre conscience chrétienne, engage notre liberté et soumet chacun de nous à un choix radical: « *Choisissez aujourd'hui qui vous voulez servir: les dieux que vos pères servaient... ou le Seigneur Dieu!* » ou encore choisissez-vous de rester avec Jésus ou « *voulez-vous partir vous aussi?* ».

De fait, dans la première lecture, c'est Josué le successeur de Moïse qui convoque une assemblée générale des douze tribus pour leur demander de **s'engager sans réserve à servir le Seigneur** qui les a libérés de l'esclavage d'Égypte et de se garder de toute idolâtrie. Mais en toute sagesse, il leur fait cette recommandation dans le respect de leur liberté. C'est pourquoi, il leur suggère de **choisir**, en laissant le soin à chacun de trancher en toute conscience: « *Choisissez aujourd'hui qui vous voulez servir...* ».

Dans l'évangile, Jésus propose également un choix aux disciples, sous la forme d'une question de confiance : « *Voulez-vous partir, vous aussi ?* ». La liberté des disciples est ici engagée et chacun d'eux est appelé à donner une réponse personnelle, même si spontanément Pierre semble avoir répondu au nom de tous: « *Seigneur, à qui irions-nous? Tu as les paroles de la vie éternelle* ».

Le peuple d'Israël s'est prononcé pour Dieu: « *Plutôt mourir que d'abandonner le Seigneur pour servir d'autres dieux!* ». Les disciples aussi se sont prononcés pour Jésus: « *Seigneur, à qui irions-nous? Tu as les paroles de la vie éternelle* ». **Et toi, que dis-tu? Quel choix fais-tu? Quelle réponse donnes-tu? Vas-tu rester ou partir? Cela n'engage que toi!**

Père Albert DABIRE

Je retourne au Burkina Faso le 27 août 2018 gardant de beaux souvenirs de tous ceux que j'ai rencontrés. Je promets de prier pour vous sans douter que vous le ferez également pour moi. Union de prière! Mon adresse du Burkina Faso: **DIOCESE DE DORI, BP 139 DORI-BURKINA FASO. Tél 00 226 70 02 80 62. Mail: alberabbe@gmail.com**

Psaume : Goûtez et voyez comme est bon le Seigneur.

2^{ème} Lecture : Lecture de la lettre de saint Paul apôtre aux Ephésiens

Frères, par respect pour le Christ, soyez soumis les uns aux autres ; les femmes, à leur mari, comme au Seigneur Jésus ; car, pour la femme, le mari est la tête, tout comme, pour l'Église, le Christ est la tête, lui qui est le Sauveur de son corps. Eh bien ! Puisque l'Église se soumet au Christ, qu'il en soit toujours de même pour les femmes à l'égard de leur mari. Vous, les hommes, aimez votre femme à l'exemple du Christ : il a aimé l'Église, il s'est livré lui-même pour elle, afin de la rendre sainte en la purifiant par le bain de l'eau baptismale, accompagné d'une parole ; il voulait se la présenter à lui-même, cette Église, resplendissante, sans tache, ni ride, ni rien de tel ; il la voulait sainte et immaculée. C'est de la même façon que les maris doivent aimer leur femme : comme leur propre corps. Celui qui aime sa femme s'aime soi-même. Jamais personne n'a méprisé son propre corps : au contraire, on le nourrit, on en prend soin. C'est ce que fait le Christ pour l'Église, parce que nous sommes les membres de son corps. Comme dit l'Écriture : *À cause de cela, l'homme quittera son père et sa mère, il s'attachera à sa femme, et tous deux ne feront plus qu'un.* Ce mystère est grand : je le dis en référence au Christ et à l'Église.

Prière Universelle : Ecoute nos prières, Seigneur exauce-nous !

ANNONCES PAROISSIALES POUR LA SEMAINE

Du 26 AOÛT AU 2 SEPTEMBRE 2018

HORAIRES DES MESSES

SAMEDI SOIR : Messe anticipée : St Charles : 18h30
Ste Catherine : 18h00

DIMANCHE : Saint-Jean-Baptiste (Aubarède) : 9h00 Saint-Jacques (Mougins) : 9h45
Saint-Charles (Rocheville) : 10h30 Sainte-Philomène (Le Cannet) : 11h15
Chapelle ND de Vie – 18h30 pendant les mois de juillet et d'août
Ste Philomène - 1^{er} dimanche du mois : Messe avec la chorale capverdienne
Une fois par mois, messe avec le Chœur Liturgique
St Charles - 3^{ème} dimanche du mois : Messe avec la chorale capverdienne

EN SEMAINE : Saint-Charles : mercredi 18h30 ; jeudi 18h30 ; vendredi 18h30
Sainte-Philomène : lundi 18h30 ; mardi, jeudi, vendredi 9h00 ; samedi 10h00

Adoration Sainte-Philomène : lundi - 18h00 St Jacques : Jeudi – 19h00-20h00
Saint-Charles : Jeudi - 18h00-19h30

Chapelet Saint-Charles : mercredi et vendredi -17h55 Sainte-Philomène : samedi - 9h30

Confessions Saint-Charles : jeudi - 10h00-12h00 *Possibilité avant et après les messes*

Samedi 25 et dimanche 26 Août : St Charles - Après les messes, verre d'amitié à l'occasion du départ du Père Albert. Ceux qui le veulent, peuvent lui faire une offrande.

Mardi 28 août : St Charles – 19h00 : Préparation baptêmes du 9 septembre

Samedi 1^{er} septembre : St Charles – 10h30 : Préparation baptêmes

St Jacques – 14h30 : Mariage de Cyril Vauzelle et Alexandra Lambrechts

DATES D'INSCRIPTION AU CATECHISME

Les inscriptions au Catéchisme commenceront :

A St Charles - A partir du lundi 3 septembre : du lundi au vendredi de 10h00 à 12h00
et de 14h00 à 17h00

A St Jean Baptiste (Aubarède) – Les samedis 8 et 15 septembre à partir de 16h00

A Ste Philomène - Le dossier d'inscription est à retirer à l'accueil (bureau situé dans le fond de l'église) dès le lundi 3 septembre à partir de 9h30. Pour les autres jours, consulter les heures affichées à l'accueil.

A St Jacques (Mougins) – Tous les lundis de 16h00 à 18h30 et les dimanches après la messe pendant le mois de septembre.

Vous pouvez aussi contacter : le frère Pierre – tél. : 06 07 48 10 03

ou Catherine Perrin – tél. : 06 66 95 12 19 (téléphone professionnel. Laisser un message)

LE CATECHISME DEBUTERA LA SEMAINE DU 17 SEPTEMBRE DANS TOUTES LES COMMUNAUTÉS.

Permanences : Saint-Vincent de Paul - Sainte-Philomène : mercredi- 14h30 à 16h30 – Salle Régina bd Carnot – Le Cannet : Tél 04 93 45 42 70

Saint-Charles- Lundi et mercredi de 9h30 à 11h30 : permanence alimentaire et conseils juridiques :

Tél. : 04 93 46 60 27// **St Vincent de Paul – St Jacques (Mougins)** : Permanence tous les 1^{ers} mercredis du mois sur rendez-vous de 14h30 à 16h30, Maison des Associations Mougins Tournamy –

Tél : 06 64 62 37 32 ou 06 09 81 32 86

Emportez cette feuille et distribuez-la autour de vous.